



Pimplingge infos

Lettre d'information éditée par la Mairie de Pimplingge

www.pimplingge.ch info@pimplingge.ch Tél.022 860 84 40 Fax 022 860 84 49

Juin 2012

Lettre d'information adressée à tous les ménages, également disponible sur www.pimplingge.ch

Le secrétariat de la Mairie se tient à votre disposition pour des informations complémentaires

Horaires d'ouverture : lundi 7h30-12h00, mardi 14h15-19h00, mercredi 13h30-17h00, jeudi 7h30-12h00, vendredi 13h30-17h00

BIBLIOBUS

Prochains passages :

vendredis 8 et 15 juin 2012
de 15h. à 18h.

LUDOTHEQUE

jeudis 7 et 21 juin 2012
de 16h. à 19h.

VOIRIE

Prochaine levée des déchets
encombrants :

jeudi 28 juin 2012
(à déposer avant 7h. du matin
aux emplacements habituels).

ERRATUM

*Informations pratiques de la
commune de Pimplingge, rubrique
Activités médicales et para-
médicales, p.7 :*

Mme Bernadette MARTI,
physiothérapeute et
M. Franco REGINATO,
physiothérapeute, acupuncture
à domicile.

Marché du jeudi

Merci de bien vouloir
prendre note que le
marché du jeudi se
tiendra uniquement le MATIN
pendant les mois de juillet et
d'août.



« LA PAROLE A... »

Notre invité de ce mois est
le multiple champion suisse
d'aviron **Lucas Tramèr** qui
participera cet été aux Jeux
Olympiques de Londres dans la
catégorie quatre poids légers.
La commune est très heureuse
de soutenir cet athlète et lui
adresse ses meilleurs vœux de
succès. ./. .

DON DU SANG

Mercredi 20 juin 2012, de 15h00 à 20h00, à la salle de rythmique.

Que vous soyez déjà donneur ou que vous n'ayez pas encore franchi le pas, ne manquez pas cette occasion de donner votre sang lors de ce jour de collecte à Pimplingge. C'est une manière simple d'aider concrètement les malades et les personnes accidentées qui ont besoin de sang dans le cadre de leur traitement ou lors d'une opération. Toute personne en bonne santé de 18 ans révolus et pesant plus de 50 kilos est la bienvenue ! Les donateurs sont toujours très bien reçus par l'équipe des HUG, sans oublier qu'une sympathique collation préparée par les dames paysannes est offerte à la fin du don.

Pour en savoir plus, visitez le site : <http://dondusang.hug-ge.ch/>



Fourchette verte

Le restaurant scolaire a reçu la visite surprise d'une diététicienne du Service de santé de la jeunesse le 14 mai dernier. L'objectif était de vérifier que les critères Fourchette verte Junior étaient bel et bien respectés. Suite à sa visite, la diététicienne a non seulement validé le label Fourchette verte Junior pour 2012, mais elle a également relevé la richesse des saveurs, notamment des légumes GRTA (Genève Région Terre Avenir). Lors de ce repas, elle a pu constater que les enfants mangeaient légumes et fruits avec plaisir et qu'il n'y avait pas restes, signe d'un repas équilibré et sain, apprécié de tous.

LOKAL

La prochaine journée, proposée aux jeunes par le Lokal, aura lieu le samedi 16 juin 2012 :

- à 12h00 : **BBQ** (grillades en vente dans le préau)
- à 20h00 : **soirée Reggae Roots** avec "Humanity Sound Système".

Tennis Club de Presinge - Pimplingge

Ce club de tennis, situé dans le village voisin de Presinge, propose des cotisations annuelles particulièrement intéressantes : junior/étudiant (jusqu'à 25 ans) Fr. 50.-, adulte Fr. 120.-, couple Fr. 200.-. Un professeur est également à disposition pour des cours collectifs, privés et des stages d'été. Pour en savoir plus : www.tc-presinge.ch ou 022/349.33.42 (répondeur).

"BIEN VIVRE ENSEMBLE"

Un tag sur un mur ou une maison est considéré comme un dommage à la propriété et est puni par la loi. La police dresse un inventaire des graffitis et lorsqu'une personne est appréhendée, ce n'est pas uniquement le tag du flagrant délit qui est considéré à charge, mais l'ensemble des graffitis réalisés par le même auteur. L'amende ou la peine qui en découle est donc adaptée en conséquence.

LA PAROLE A... Lucas Tramèr

"Je suis arrivé à Puplinge à l'âge de 8 ans, après avoir habité à Interlaken, Meinier et Oxford/Angleterre. Depuis toujours, j'ai été passionné par le sport. J'ai longtemps joué au football à Puplinge avant de me tourner vers un sport totalement différent : l'aviron.

Après un camp d'initiation au club d'aviron Vézenaz, je suis rapidement devenu accro. Les exigences physiques et techniques de ce sport m'ont tout de suite fasciné et j'ai décidé de m'entraîner plus sérieusement avec mes camarades de club.

Aujourd'hui, après six participations aux championnats du monde (juniors, U23 et élite) et une médaille de bronze au championnat d'Europe 2010, je me prépare pour les Jeux Olympiques 2012 à Londres que je disputerai en « quatre poids légers » avec trois coéquipiers suisse-allemands. Pour en arriver là, j'ai mis mes études de médecine à l'université de Fribourg entre parenthèses et je passe la plupart de mon temps à m'entraîner au centre national d'aviron à Sarnen/Obwald.



Depuis quelque temps, ma préparation olympique est quelque peu bouleversée par une fâcheuse tendinite chronique à l'avant-bras, à tel point que je vais devoir me faire opérer prochainement. Quand vous lirez ces lignes, je devrais être en phase finale de réhabilitation et avoir repris l'entraînement habituel avec l'équipe suisse. Donc tout n'est pas perdu et j'espère toujours revenir à Puplinge avec une médaille olympique !"

Lucas Tramèr

Pour les intéressé(e)s : www.swiss-four.ch, www.facebook.com/swissfour, www.avironvesenaz.ch



Si vous avez entre 21 et 64 ans, êtes ni étudiant-e, ni chômeur-euse, ni au bénéfice d'une rente AI, que vous êtes domicilié-e à Puplinge et touchez un subsidé A, B ou 100% pour votre assurance-maladie, vous avez droit au Chéquier culture.

Le Chéquier culture contient six chèques de dix francs que vous pouvez employer individuellement ou cumulés dans leur totalité.

Les chèques sont nominatifs, intransmissibles et valables durant l'année en cours. Vous pouvez les utiliser directement pour payer aux caisses de plus de 50 partenaires culturels (théâtres, cinémas, spectacles, expositions, concerts, festivals). Le site <http://www.ville-geneve.ch/themes/culture/culture/chequier-culture/> vous indiquera la liste complète des partenaires.

NOUVEAU ! Vous ne souhaitez pas sortir seul-e? Vous avez désormais la possibilité d'inviter quelqu'un grâce à votre Chéquier, à condition que vous soyez également présent-e.

Pour obtenir le chéquier culture, il suffit de présenter à la mairie l'attestation de subsidé A, B ou 100% de l'assurance-maladie, ainsi qu'une pièce d'identité.